

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2008

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : L – ES

DUREE DE L'EPREUVE : 4 heures

SERIE L : coef. 4
SERIE ES : coef. 5

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

*Le candidat doit traiter UN des trois sujets d'histoire
de la première partie et UN des deux sujets de géographie
de la deuxième partie*

*(La feuille annexe sur laquelle le candidat réalise le croquis de géographie
est àagrafer avec la copie.)*

Première partie

HISTOIRE

Le candidat choisit UN des trois sujets proposés.

SUJET I.

COMPOSITION

L'Allemagne dans la guerre froide (1947- 1990).

Chronologie indicative :

- 1947 : doctrines Truman et Jdanov
- 1948/49 : blocus de Berlin
- 1953 : émeutes ouvrières à Berlin Est
- 1955 : intégration de la RFA dans l'OTAN
- 1957 : Traités de Rome
- 1961 : construction du mur de Berlin
- 1969 (à partir de) : Ostpolitik
- Début des années 1980 : crise des euromissiles
- 1989 : chute du mur de Berlin
- 1990 : réunification de l'Allemagne

SUJET II.

COMPOSITION

L'accession à l'indépendance des colonies d'Asie et d'Afrique depuis 1945.

- 1945 : indépendance des Philippines
émeutes de Sétif en Algérie
- 1947 : indépendance des Indes, Ceylan et Birmanie
- 1946-54 : guerre d'Indochine
- 1949 : indépendance de l'Indonésie
- 1957 : indépendance de la Malaisie
indépendance du Gold Coast
- 1958 : referendum sur la mise en place de la Communauté française
- 1960 : indépendance des pays d'Afrique francophone
- 1962 : indépendance de l'Algérie
- 1975 : indépendance de l'Angola

SUJET III.
ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

La V^{ème} République : stabilité des institutions et évolution des pratiques politiques.

Liste des documents :

Document n° 1 : extraits de la Constitution de la V^{ème} République.

Document n° 2 : composition des assemblées après les élections législatives de 1958, 1981 et 1993.

Document n° 3 : point de vue de Raymond Barre sur la cohabitation, septembre 1983.

Document n° 4 : dessin de Plantu, paru dans *Le Monde* du 10 novembre 1986.

Questions

Première partie

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

1. Le terme de « constitution » est utilisé à plusieurs reprises dans l'ensemble documentaire. Définissez-le.
2. A partir des documents 1 et 3, expliquez pourquoi le Président de la République est « la clé de voûte des institutions ».
3. Comparez les résultats des élections législatives de 1958, 1981 et 1993 (document 2). Quelles conséquences ont-ils sur le fonctionnement des institutions ?
4. A l'aide de l'ensemble documentaire, montrez que les pouvoirs du Président de la République peuvent être limités.

Deuxième partie

À l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet : « La V^{ème} République : stabilité des institutions et évolution des pratiques politiques ».

Document n° 1 : Extraits de la Constitution de la V^{ème} République

Article 5 : le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État.

Article 8 : le Président de la République nomme le Premier Ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement. Sur la proposition du Premier Ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions.

Article 9 : le Président de la République préside le Conseil des Ministres.

Article 12 : le Président de la République peut, après consultation du Premier Ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale (...).

Article 15 : le Président de la République est le chef des armées (...).

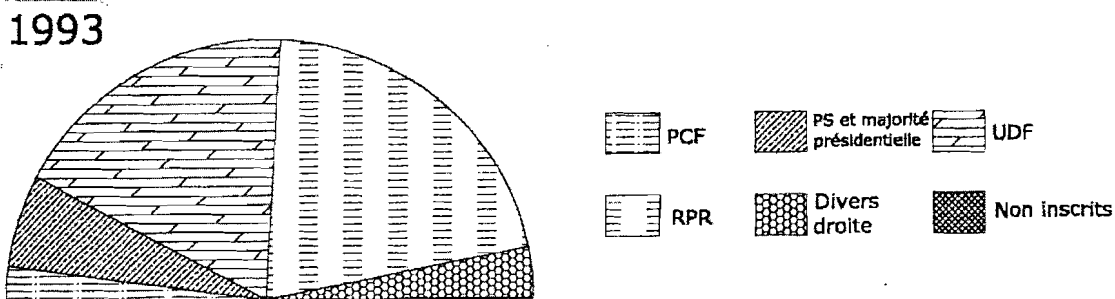
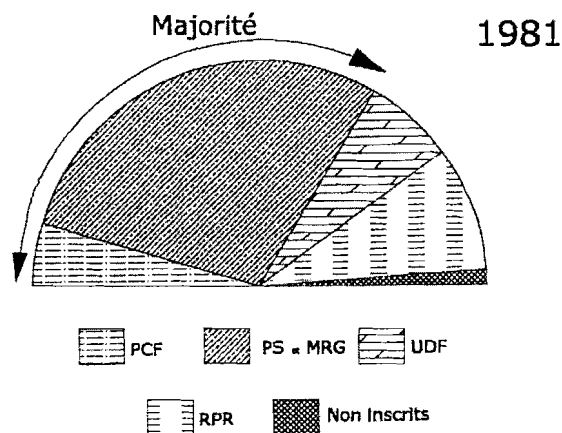
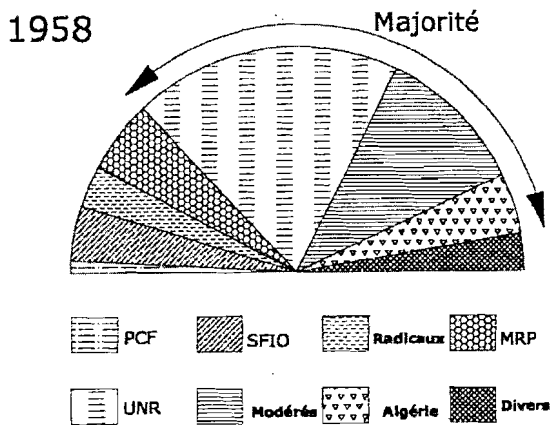
Article 16 : lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate, et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier Ministre, des présidents des Assemblées ainsi que du Conseil Constitutionnel (...).

Article 20 : le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement (...).

Article 21 : le Premier Ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la Défense Nationale. Il assure l'exécution des lois (...).

Article 50 : lorsque l'Assemblée Nationale adopte une motion de censure ou lorsqu'elle désapprouve le programme ou une déclaration de politique générale du Gouvernement, le Premier Ministre doit remettre au Président de la République la démission du Gouvernement.

Document n°2 : Composition des assemblées après les élections législatives



Document n°3 : Point de vue de Raymond Barre sur la cohabitation

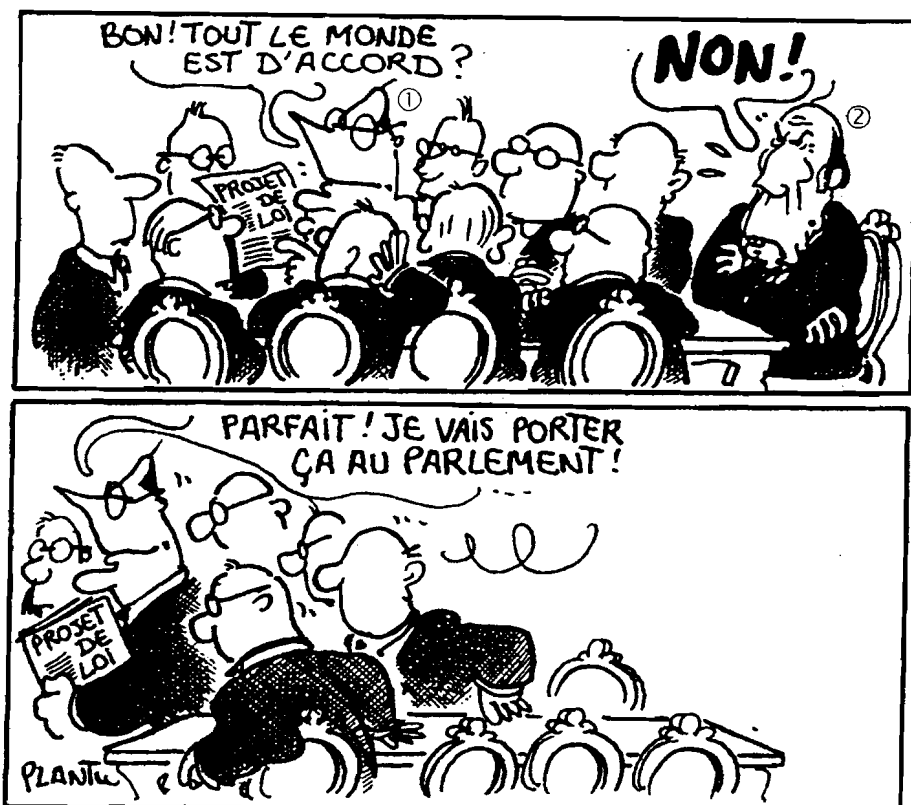
« Je sais que la Constitution ne comporte aucune disposition qui interdise juridiquement la cohabitation entre un Président de la République et une Assemblée nationale élus successivement par des majorités opposées. Si elle n'est pas interdite à la lettre par la Constitution, cette situation est en contradiction flagrante avec son esprit.

Je suis convaincu que la cohabitation serait intenable - pour ne pas dire invivable entre le président et le Premier Ministre. Une seule hypothèse permettrait à la rigueur une cohabitation provisoire : celle où le président accepterait de se soumettre totalement. Je ne peux pas envisager cependant une telle éventualité injurieuse pour le Président de la République et dangereuse pour les institutions, dont le président cesserait d'être la clef de voûte. »

Déclaration de R. Barre, le 27 septembre 1983 devant les cadres de l'UDF, après le recul de la gauche aux élections municipales (en mars 1983).

Note : Raymond Barre, professeur d'économie, fut Premier Ministre du président Valéry Giscard d'Estaing, de 1976 à 1981. Il est décédé en 2007.

Document n°4 : Dessin de Plantu. Paru dans *Le Monde*, 10 novembre 1986



① Jacques Chirac

② François Mitterrand

Deuxième partie

GÉOGRAPHIE

CROQUIS DE GÉOGRAPHIE :

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés.

Il réalise un croquis à partir du fond de carte fourni, accompagné d'une légende organisée.

SUJET I.

La mégapole japonaise.
Utiliser le fond de carte page 7.

SUJET II.

La Russie : un espace en recomposition.
Utiliser le fond de carte page 8.

Voir feuilles annexes, pages 7/8 et 8/8